



**PRÉFET DE LA  
RÉGION NOUVELLE-  
AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R75-2025-230**

**PUBLIÉ LE 15 OCTOBRE 2025**

# Sommaire

**Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des  
Solidarités de Nouvelle-Aquitaine /**

R75-2025-10-15-00002 - AVIS DE PUBLICATION n° 2025-T-NA-33 DE LA  
COMPOSITION DE LA COMMISSION PARITAIRE REGIONALE  
INTERPROFESSIONNELLE DE LA REGION DE NOUVELLE-AQUITAINE POUR  
LE MANDAT 2025-2029 (2 pages)

Page 3

Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du  
Travail et des Solidarités de Nouvelle-Aquitaine

R75-2025-10-15-00002

AVIS DE PUBLICATION n° 2025-T-NA-33 DE LA  
COMPOSITION DE LA COMMISSION PARITAIRE  
REGIONALE INTERPROFESSIONNELLE DE LA  
REGION DE NOUVELLE-AQUITAINE POUR LE  
MANDAT 2025-2029



**Avis n° 2025-T-NA-33**

**AVIS DE PUBLICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PARITAIRE REGIONALE  
INTERPROFESSIONNELLE DE LA REGION DE NOUVELLE-AQUITAINE POUR LE MANDAT  
2025-2029**

**Article L. 23-112-5 du code du travail  
Article R. 23-112-14 du code du travail**

Considérant :

- l'arrêté du 6 juin 2025 portant attribution des sièges de membres des commissions paritaires régionales interprofessionnelles pour le mandat 2025-2029 ;
- les désignations effectuées par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs, auxquelles ont été attribués des sièges ;

La commission paritaire régionale interprofessionnelle de la région Nouvelle-Aquitaine est composée des membres suivants :

<b>Qualité Représentant :</b>	<b>Nom et prénom du représentant</b>	<b>Profession du représentant</b>	<b>Appartenance syndicale éventuelle</b>
Salariés			CFDT
			CFDT
Salariés			CFTC
Salariés	<b>MARQUE</b> Hélène	Chargée de mission	CGT
	<b>METZEMAKERS</b> Timo	Artiste Musicien	CGT
	<b>PEREIRA</b> Clarice	Employée	CGT
	<b>WEINBERG</b> Stéphane	Employé administratif	CGT
Salariés	<b>LAVAUD</b> Sylvie	Secrétaire administrative	FO
Salariés	<b>SCHAHMANECHE</b> Freydoun	Directeur	UNSA
Salariés			SOLIDAIRES
Employeurs	<b>DUVERGER</b> Aline	Dirigeante d'entreprise	CPME
	<b>FABRE GONTIER</b> Céline	Gérante SARL	CPME
	<b>FERNANDEZ</b> José	Gérant de Bureau d'Etudes	CPME

	<b>RATSIMBAZAFY</b> Ophélie Jeanne	Cheffe d'entreprise	CPME
	<b>VIGOUROUX</b> Laurent	Consultant formateur	CPME
Employeurs	<b>DULAU</b> Richard	Société de nettoyage	MEDEF
			MEDEF
			MEDEF
Employeurs			U2P
			U2P

A compter de la présente publication, les désignations effectuées par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs peuvent être contestées dans un délai de quinze jours devant le tribunal judiciaire du ressort territorial de la DREETS.

La présente liste est publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, et est également mentionnée sur le site internet de la direction régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des solidarités de Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le **15 OCT. 2025**

Le directeur régional de l'économie, de  
l'emploi, du travail et des solidarités de  
Nouvelle-Aquitaine

  
Jean-Guillaume BRETENOUX